

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 JUIN 2017

DELIBERATIONS

Avant d'ouvrir la séance, **le Maire** donne à l'assemblée une information transmise par Alain L'HENORET, Président du Groupe Socialiste, concernant la nouvelle dénomination de leur Groupe au sein du Conseil municipal qui s'appellera désormais le « Groupe des Elu-es Progressistes - majorité municipale ».

La séance est ouverte à 18 h sous la présidence de Mme Thérèse THIERY, Maire et 1^{ère} Vice-Présidente de Lorient Agglomération.

Etaient présents : Mme COCHE. MM. L'HENORET. LE STRAT. LE GAL. Mmes JANIN. ANNIC. DE BRASSIER. PEYRE. M. LE MAUR
Mme GUEGAN. M. LE GUENNEC. Mme DOUAY. M. NEVE. Mme GALAND. MM. GARAUD. CILANE. LE BLE. Mmes LOPEZ-LE GOFF. HEMON. GAUDIN. M. MUNOZ. Mmes LE BOEDEC. RISSEL. M. SCHEUER. Mme GUENNEC. M. THOUMELIN.

Absents excusés : M. JESTIN donne pouvoir à Mme DOUAY
M. MAHE d° à Mme DE BRASSIER
M. FLEGEAU d° à Mme GALAND
Mme DUMONT d° à Mme PEYRE
Mme HANSS d° à M. NEVE
M. BERNARD d° à Mme COCHE
Mme LE MOEL-RAFIK à M. L'HENORET
M. IZAR d° à M. THOUMELIN

I – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Myrienne COCHE est désignée pour assurer cette fonction.

II – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL

- 1) Désignation d'un-e Secrétaire de séance
- 2) Adoption de l'ordre du jour de la séance

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- 3) Elections Sénatoriales – élection des délégué-e-s suppléant-e-s des Conseiller-e-r-e-s Municipaux-pales

Adopté à l'unanimité.

III – ELECTIONS SENATORIALES – ELECTION DES DELEGUES SUPPLEANTS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Mme Le Maire : Je voudrais pour commencer si vous le voulez bien par vous rappeler que tous ceux et toutes celles ayant des procurations et ils sont nombreux ce soir, allez voter 2 fois. J'ai préféré le rappeler.

Je voudrais tout d'abord installer le Bureau Electoral qui comme les textes nous le demandent est composé de 4 personnes, les 2 membres les plus âgés et les 2 membres les plus jeunes de

notre assemblée. Ce qui veut dire qu'à l'issue du vote, Marie-Louise GUEGAN, Michelle JANIN ainsi qu'Alexandre SCHEUER et François-Xavier MUNOZ rejoindront la table qui a été préparée à leur intention pour le dépouillement.

Les prochaines Elections Sénatoriales se dérouleront le Dimanche 24 Septembre 2017 ; elles sont précédées de l'élection des délégués et suppléants des Conseils Municipaux ce vendredi 30 Juin 2017.

Par circulaire du 12 Juin 2017, le Préfet a rappelé les principales dispositions applicables à ces élections. Vous avez reçu une note récapitulant les points principaux traités par ladite circulaire.

Tout d'abord, il faut préciser que les modalités de désignation sont variables en fonction de la population : tranche de 9 000 à 29 999 en ce qui concerne LANESTER.

I – NOMBRE DE DELEGUE-E-S ET SUPPLEANT-E-S

A – DELEGUE-E-S

Dans les Communes de 9 000 à 29 999 habitant-e-s, tous les Conseillers Municipaux en fonction sont délégués de droit. Il n'y a pas lieu d'élire de délégué-e-s supplémentaires.

B – SUPPLEANT-E-S

Le nombre de suppléant-e-s est fonction du nombre de délégué-e-s titulaires. Il est fixé à 9 pour 35 délégué-e-s titulaires.

C'est le cas de LANESTER. C'est à l'élection de ces suppléant-e-s qu'il convient aujourd'hui de procéder ce jour, 30 Juin 2017.

Mme Le Maire : J'ajouterai qu'au niveau des suppléants, Mme GAUDIN Marie-Claude, a désigné son remplaçant pour voter en son nom puisqu'elle est titulaire de 2 mandats, Conseillère Départementale et Conseillère Municipale, il s'agira de M. MAILLARD Jean-Louis.

II – CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Tout candidat-e délégué-e suppléant-e doit être inscrit-e sur la liste électorale de la commune intéressée.

III – ORGANISATION DU SCRUTIN

A – DEPOT DE CANDIDATURES

Le dépôt de candidatures est obligatoire pour l'élection des suppléant-e-s. Tout Conseiller ou groupe de conseiller peut présenter une liste de candidat-e-s comprenant un nombre de noms inférieur ou égal au total des délégué-e-s suppléant-e-s à élire. Chaque liste doit comporter :

- le titre sous lequel elle est présentée,
- les nom, prénoms, sexe, domicile, date et lieu de naissance ainsi que l'ordre de présentation des candidat-e-s.

B – REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Il suffit que la majorité des membres en exercice soit présente au commencement de la séance pour que l'élection des délégué-e-s ou suppléant-e-s soit valable, quel que soit le nombre des votants.

C – OPERATIONS DE VOTE

Le Bureau électoral est constitué dans les conditions prévues à l'article R 133 du Code électoral. Il comprend les deux membres les plus âgés et les deux membres les plus jeunes du conseil municipal, présents à l'ouverture du scrutin. La présidence est assurée par le Maire, à défaut, elle revient aux adjoint-e-s et aux conseiller-e-s dans l'ordre du tableau. Le vote se fait sans débat et à bulletin secret.

Les conseillers municipaux ne peuvent pas voter par correspondance.

Le vote par procuration est autorisé pour les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance (article L 288 et L 289 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le pouvoir donné est révocable jusqu'au jour du scrutin.

A la clôture du scrutin, le vote est dépouillé en présence des membres du conseil municipal.

Les conseillers ne peuvent voter que pour une seule liste sans adjonction, ni radiation de noms et sans modification de l'ordre des candidat-e-s.

IV – MODE DE SCRUTIN

Les suppléant-e-s sont élu-e-s à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

La proclamation des élu-e-s délégué-e-s suppléant-e-s se fait dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus par chaque liste et pour chacune d'elles, dans l'ordre de présentation

des candidat-e-s, en annonçant les élu-e-s au quotient puis, éventuellement les élu-e-s à la plus forte moyenne.

V – REMPLACEMENT DES DELEGUE-E-S NE POUVANT PARTICIPER AU SCRUTIN POUR L'ELECTION DES SENATEURS-T-R-I-C-E-S

Dans les communes de 9 000 habitants et plus, les conseiller-er-e-s municipaux-l-e-s délégué-e-s de droit ne disposent pas de la faculté de refuser leur mandat mais il y a lieu de prévoir le cas où ils se trouveraient empêchés ou tomberaient malades. Sont donc retenues : la maladie, l'empêchement grave, le décès.

Le Maire procède au remplacement en désignant le-a premier-e suppléant-e de la liste que le-a délégué-e de droit a choisi après le scrutin et le jour même de l'élection.

A N N E X E 1

Exemple de répartition des sièges à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne :

soit : **Suffrages exprimés : 35**
 Sièges à pourvoir : 9

Quotient électoral : $\frac{35}{9} = 3,88$

Ont obtenu : **Liste A : 27 voix**
 Liste B : 8 voix

1 – Répartition au quotient

Liste A : $\frac{27}{3,88}$ = 6 sièges

Liste B : $\frac{8}{3,88}$ = 2 sièges

2 – Répartition à la plus forte moyenne

Liste A : 27 : (6 + 1) = 3,85 sièges

Liste B : 8 : (2 +1) = 2,66 sièges

Le dernier siège est attribué à la liste A qui a la plus forte moyenne.

A l'ouverture de la séance, 4 listes ont été déposées :

A - LISTE PRESENTEE PAR LES ELUS « LANESTER NOUVELLE CITOYENNETE - EUROPE ECOLOGIE LES VERTS »

- 1- M. Marcel LE HENO né le 12/01/47 à Pluvigner (56330) – 15 rue de Kerfrehour – 56600 Lanester – retraité
- 2- M. Maurice PERRON né le 04/04/1953 à Lorient (56100) – 62 rue de la République – 56600 Lanester – retraité
- 3- Mme Dominique VENTRE née le 23/10/1963 à Bègles (33130) – 2 rue François Mauriac – 56600 Lanester – sans emploi
- 4- M. Claude JANIN né le 26/09/1940 à Ivry-sur-Seine (94200) – 16 rue de Bréhat – 56600 Lanester – retraité
- 5- Mme Jocelyne JAOUEN née LE GARGASSON le 08/12/1943 à Plouay (56240) – 14 rue Ambroise Croizat – 56600 Lanester – retraitée
- 6- Mme Philomène BOISSON née LE GOURIELLEC le 28/04/49 à Vannes (56000) – 13 rue Jean-Marie Le Hen – 56600 Lanester – retraitée
- 7- Mme Marylène LOIZIC née le 11/01/63 à Auray (56400) – 14 bis rue Théodore sujet - 56600 Lanester – sans emploi
- 8- M. Joël COCHE né le 06/08/54 à Lorient (56100) – 19 rue Paul Guieysse– 56600 Lanester – retraité

B - LISTE PRESENTEE PAR LES ELU-ES- « OSONS LANESTER AVEC LE FRONT DE GAUCHE »

- 1 – M. Philippe JUMEAU, né le 25 Juillet 1958 à Chartres (28) - 57 rue Victor Hugo – 56600 LANESTER - professeur des écoles
- 2 – Mme Marie-Françoise GUILLAUME, née le 25 Janvier 1948 à Kerpert (22) - 18 rue de Bréhat - 56600 LANESTER - retraitée
- 3 – M. Joël BOUGLOUAN, né le 5 Juin 1951 à Quimperlé (29) - 29 rue Paul Guieysse – 56600 LANESTER – retraité

C - LISTE PRESENTEE PAR LES ELU-ES « LANESTER UNE VISION NOUVELLE »

- 1 – M. DUVAL Daniel né le 14 Octobre 1940 à Soulge Le Briant (53) – 36 bis avenue Commune de Paris – 56600 LANESTER – retraité -
- 2 – Mme CAUDAL Paskella née LE RAY le 24 Août 1973 à Malestroit (56) – 10 rue Jean-Marie Le Halpert – 56600 LANESTER – assistante maternelle -

3 – Mme BERNEAU Magali née le 17 Avril 1977 à Landerneau (29) – 24 bis rue François Le Mer – 56600 LANESTER – chauffeur -

4 – M. DUHAMEL Gérard né le 27 Avril 1944 à St-Jean Le Blanc (14) – 77 rue Marcel Sembat -56600 LANESTER – retraité –

D – LISTE PRESENTE PAR « LES ELU-ES PROGRESSITES – MAJORITE MUNICIPALE »

1 – Mme Valérie JORON née le 21 Août 1971 à Bazas (33) – 18 rue Jean-Marie Maurice - 56600 LANESTER – directrice des ESAT

2 – M. Fabien RAFLIK né 23 Septembre 1982 à Evreux (27) – 33 rue Voltaire - 56600 LANESTER – ingénieur

VOTE

Après dépouillement, le résultat est le suivant :

- Votants : 35
- Exprimés : 35
- Nuls : 0

Liste Lanester Nouvelle Citoyenneté – Europe Ecologie les Verts : 18 voix

Liste Osons Lanester avec le Front de Gauche : 4 voix

Liste Lanester Une Vision Nouvelle : 5 voix

Liste Les Elu-es Progressistes – majorité municipale : 8 voix

Suffrages exprimés : 35

Sièges à pourvoir : 9

Quotient électoral : $\frac{35}{9} = 3,88$

1- Répartition du quotient

Liste Lanester Nouvelle Citoyenneté – Europe Ecologie les Verts $\frac{18}{3,88} = 4$ sièges

Liste Osons Lanester avec le Front de Gauche $\frac{4}{3,88} = 1$ siège

Liste Lanester Une Vision Nouvelle $\frac{5}{3,88} = 1$ siège

Liste Les Elu-es Progressistes – majorité municipale $\frac{8}{3,88} = 2$ sièges

2 – Répartition à la plus forte moyenne du dernier siège

$$18 : (4 + 1) = 3.6$$

$$4 : (1 + 1) = 2$$

$$5 : (1 + 1) = 2.5$$

$$8 : (2 + 1) = 2,66$$

Le dernier siège restant est attribué à la liste Lanester Nouvelle Citoyenneté – Europe Ecologie les Verts.

3 – Résultat définitif

Liste Lanester Nouvelle Citoyenneté – Europe Ecologie les Verts : 5 sièges

Liste Osons Lanester avec le Front de Gauche : 1 siège

Liste Lanester Une Vision Nouvelle : 1 siège

Liste Les Elu-es Progressistes – majorité municipale : 2 sièges

4 – Proclamation des résultats

Sont déclarés élus, délégués suppléants :

Pour la liste d'Union Lanester Nouvelle Citoyenneté – Europe Ecologie les Verts

1-M. Marcel LE HENO né le 12/01/47 à Pluvigner (56330) – 15 rue de Kerfrehour – 56600 LANESTER – retraité

2-M. Maurice PERRON né le 04/04/1953 à Lorient (56100) – 62 rue de la République – 56600 LANESTER – retraité

3-Mme Dominique VENTRE née le 23/10/1963 à Bègles (33130) – 2 rue François Mauriac – 56600 LANESTER – sans emploi

4-M. Claude JANIN né le 26/09/1940 à Ivry-sur-Seine (94200) – 16 rue de Bréhat – 56600 LANESTER – retraité

5-Mme Jocelyne JAOUEN née LE GARGASSON le 08/12/1943 à Plouay (56) – 14 rue Ambroise Croizat – 56600 LANESTER – retraitée

Pour la liste Osons Lanester avec le Front de Gauche

1 – M. Philippe JUMEAU né le 25/07/1958 à Chartres (28) – 57 rue Victor Hugo – 56600 LANESTER

Pour la liste Lanester Une Vision Nouvelle

1 – M. Daniel DUVAL né le 14 Octobre 1940 à Soulgé Le Bruiant (53) – 36 bis avenue Commune de Paris – 56600 LANESTER – retraité –

Pour la liste Les Elu-es progressistes – majorité municipale

1 – Mme Valérie JORON née le 21 Août 1971 à Bazas (33) – 18 rue Jean-Marie Maurice - 56600 LANESTER – directrice des ESAT

2 – M. Fabien RAFLIK né 23 Septembre 1982 à Evreux (27) – 33 rue Voltaire - 56600 LANESTER - ingénieur

ELECTIONS SENATORIALES 2017

DESIGNATION DES DELEGUE-E-S ET DES
SUPPLEANT-E-S

Commune	Qualité	Civilité	Prénom	Nom	Date naissance	Lieu naissance	Dépt / Pays	Profession	Adresse	Code postal	Commune
		Mme	Marie-Claude	GAUDIN	02/09/1952	Poitiers	86	Retraité	1 rue Anatole France	56600	LANESTER
LANESTER	Remplaçant	M.	Jean-Louis	MAILLARD	02/06/1941	Moreuil	80	Retraité	1 rue Anatole France	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	Mme	Thérèse	THIERY	13/05/1953	Hennebont	56	Retraité	17 rue Victor Hugo	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	Mme	Myrienne	COCHE	28/04/1957	Niort	79	Retraité	19 rue Paul Guyesse	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	M.	Alain	L'HENORET	09/02/1955	Toulon	83	Cadre DCNS	21 rue Voltaire	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	M.	Philippe	LE STRAT	11/02/1973	Lorient	56	Technicien Territorial	18 rue Paul Guieysse	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	M.	Jean-Yves	LE GAL	01/05/1957	Guémené sur Scorff	56	Retraité	12 rue Joseph Le Coroller	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	Mme	Michelle	JANIN	25/04/1945	La Trinité sur Mer	56	Retraité	16 rue de Bréhat	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	Mme	Sonia	ANNIC	01/08/1970	Niort	79	Technicienne de laboratoire	6 rue Joachim du Bellay	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	Mme	Claudine	DE BRASSIER	14/12/1973	Corbeil Essonnes	91	Sage-femme	7 rue Marcel Pagnol	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	Mme	Mireille	PEYRE	29/06/1954	Lorient	56	Agent territorial en relations publiques	12 place Commerciale	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	M.	Olivier	LE MAUR	06/10/1984	Lorient	56	Infirmier hospitalier	2 rue Eugène Pottier	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	M.	Philippe	JESTIN	15/12/1959	Brest	29	Retraité	20 rue Vincent Van Gogh	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	Mme	Marie-Louise	GUEGAN	31/10/1947	Arzano	29	Retraité	75 rue Emile Combes	56600	LANESTER

LANESTER	Délégué de droit	M.	Patrick	LE GUENNEC	12/08/1950	Plouhinec	56	Retraité	33 rue George Sand	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	Mme	Catherine	DOUAY	17/02/1956	Enghien Les Bains	95	Salarié secteur privé	81 rue de St-Guénaël	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	M.	Jean-Jacques	NEVE	05/03/1956	Lorient	56	Assistant médical	29 av. Ambroise Croizat	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	Mme	Claudie	GALAND	17/08/1956	Lorient	56	Adjointe administrative	25 rue Marcel Cachin	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	M.	Eric	MAHE	03/03/1957	Vannes	56	Responsable technique	15 rue de Péros	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	M.	Philippe	GARAUD	24/11/1958	Josselin	56	Retraité	31 rue Alfred de Musset	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	M.	Wahmetrua	CILANE	06/04/1961	Nouméa	98	Salarié d'association	61 av Stalingrad – logt 02 – 01	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	M.	Pascal	FLEGEAU	28/01/1964	Lorient	56	Ingénieur DCNS	13 rue de Locunel	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	Mme	Françoise	DUMONT	11/07/1964	Lorient	56	Retraité	25 rue d'Ouessant	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	M.	Bernard	LE BLE	21/08/1964	Lorient	56	Informaticien	10 rue Camille Pissaro	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	Mme	Florence	LOPEZ-LE GOFF	02/05/1971	Vannes	56	Adjointe Administrative	15 rue Kerdavid	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	Mme	Morgane	HEMON	08/06/1971	Quimperlé	29	Salarié secteur privé	7 rue Jaxques Brel	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	Mme	Sophie	HANSS	26/04/1979	Lorient	56	Agent de maîtrise	13 rue Joachim du Bellay	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	M.	Nicolas	BERNARD	09/07/1982	Quimper	29	Responsable fonction publique	32 rue Hélène Boucher	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	Mme	Annaïg	LE MOEL RAFLIK	15/01/1983	Lorient	56	Assistante Sociale	33 rue Voltaire	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	M.	Joël	IZAR	07/03/1950	Saumur	49	Agent conseil en immobilier	62 A rue de St-Guénaël	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	M.	François-Xavier	MUNOZ	10/03/1986	Deauville	14	Juriste	12 rue Gérard Philipe	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	Mme	Nadine	LE BOEDDEC	07/08/1960	St-Maur-des Fossés	94	Praticienne Bien-Etre	29 rue Marcel Cachin	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	Mme	Christèle	RISSEL	16/01/1969	Rennes	35	Adjointe technique	34 avenue Prat Er Mor	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	M.	Alexandre	SCHEUER	06/05/1991	Montmorency	95	Etudiant	71 av Kesler Devillers	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué de droit	Mme	Mareta	GUENNEC	04/02/1980	Papeete	98	Pompier	10 rue Dupuy de Lôme	56600	LANESTER

LANESTER	Délégué de droit	M.	Jean-Pierre	THOUMELIN	27/07/1951	Lanvaudan	56	Retraité	13 rue d'Holbach	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué suppléant	M.	Marcel	LE HENO	12/01/1947	Pluvigner	56	Retraité	15 rue de Kerfréhour	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué suppléant	M.	Maurice	PERRON	04/04/1953	Lorient	56	Retraité	62 rue de la République	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué suppléant	Mme	Dominique	VENTRE	23/10/1963	Bègles	33	Sans emploi	2 rue François Mauriac	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué suppléant	M.	Claude	JANIN	26/09/1940	Ivry-sur-Seine	94	Retraité	16 rue de Bréhat	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué suppléant	Mme	Jocelyne	JAOUEN	08/12/1943	Plouay	56	Retraité	14 rue Ambroise Croizat	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué suppléant	M.	Daniel	DUVAL	14/10/1940	Soulge Le Bruiant	53	Retraité	36 bis avenue Commune de Paris	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué suppléant	M.	Philippe	JUMEAU	25/07/1958	Chartres	28	Retraité	57 rue Victor Hugo	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué suppléant	Mme	Valérie	JORON	21//08/1971	Bazas	33	Directrice des ESAT	18 rue Jean Marie Maurice	56600	LANESTER
LANESTER	Délégué suppléant	M.	Fabien	RAFLIK	23/09/1982	Evreux	27	Ingénieur	33 rue Voltaire	56600	LANESTER

Conformément à la loi, nous allons procéder au choix par les Conseillers délégués titulaires de la liste sur laquelle seront désignés éventuellement leurs suppléants.

Dans les Communes de plus de 9 000 habitants où tous les Conseillers Municipaux sont délégués de droit, ceux-ci doivent faire connaître après le scrutin et le jour même de l'élection, la liste sur laquelle seront désignés les suppléants qui les remplaceront en cas d'empêchement :

DELEGUES TITULAIRES	LISTE CHOISIE
THIERY Thérèse	Union Lanester Nouvelle Citoyenneté – Europe Ecologie les Verts
COCHE Myrienne	Union Lanester Nouvelle Citoyenneté – Europe Ecologie les Verts
L'HENORET Alain	Les Elu-es Progressistes – majorité municipale
LE STRAT Philippe	Union Lanester Nouvelle Citoyenneté – Europe Ecologie les Verts
LE GAL Jean-Yves	Union Lanester Nouvelle Citoyenneté – Europe Ecologie les Verts
JANIN Michelle	Union Lanester Nouvelle Citoyenneté – Europe Ecologie les Verts
ANNIC Sonia	Union Lanester Nouvelle Citoyenneté – Europe Ecologie les Verts
DE BRASSIER Claudine	Les Elu-es Progressistes – majorité municipale
PEYRE Mireille	Union Lanester Nouvelle Citoyenneté – Europe Ecologie les Verts
LE MAUR Olivier	Union Lanester Nouvelle Citoyenneté – Europe Ecologie les Verts
JESTIN Philippe	Union Lanester Nouvelle Citoyenneté – Europe Ecologie les Verts
GUEGAN Marie-Louise	Union Lanester Nouvelle Citoyenneté – Europe Ecologie les Verts
LE GUENNEC Patrick	Union Lanester Nouvelle Citoyenneté – Europe Ecologie les Verts
DOUAY Catherine	Union Lanester Nouvelle Citoyenneté – Europe Ecologie les Verts
NEVE Jean-Jacques	Les Elu-es Progressistes – majorité municipale
GALAND Claudie	Les Elu-es Progressistes – majorité municipale
MAHE Eric	Les Elu-es Progressistes – majorité municipale
GARAUD Philippe	Union Lanester Nouvelle Citoyenneté – Europe Ecologie les Verts
CILANE Wahmetrua	Union Lanester Nouvelle Citoyenneté – Europe Ecologie les Verts
FLEGEAU Pascal	Les Elu-es Progressistes – majorité municipale
DUMONT Françoise	Union Lanester Nouvelle Citoyenneté – Europe Ecologie les Verts
LE BLE Bernard	Union Lanester Nouvelle Citoyenneté – Europe Ecologie les Verts

LOPEZ-LE GOFF Florence	Union Lanester Nouvelle Citoyenneté – Europe Ecologie les Verts
HEMON Morgane	Union Lanester Nouvelle Citoyenneté – Europe Ecologie les Verts
HANSS Sophie	Les Elu-es Progressistes – majorité municipale
BERNARD Nicolas	Union Lanester Nouvelle Citoyenneté – Europe Ecologie les Verts
LE MOEL-RAFIK Annaïg	Les Elu-es Progressistes – majorité municipale
IZAR Joël	Lanester Une Vision Nouvelle
GAUDIN Marie-Claude	Lanester Une Vision Nouvelle
MUNOZ François-Xavier	Lanester Une Vision Nouvelle
LE BOEDÉC Nadine	Osons Lanester avec Le Front de Gauche
RISSEL Christèle	Osons Lanester avec Le Front de Gauche
SCHEUER Alexandre	Osons Lanester avec Le Front de Gauche
GUENNEC Mareta	Lanester Une Vision Nouvelle
THOUMELIN Jean-Pierre	Lanester Une Vision Nouvelle

L'ordre du jour étant épuisé,

La séance est levée à 18 h 35.

THIERY Thérèse Maire	COCHE Myrienne Secrétaire de séance	L'HENORET Alain
LE STRAT Philippe	LE GAL Jean-Yves	JANIN Michelle
ANNIC Sonia	DE BRASSIER Claudine	PEYRE Mireille
LE MAUR Olivier	JESTIN Philippe donne pouvoir à Mme DOUAY	GUEGAN Marie-Louise
LE GUENNEC Patrick	DOUAY Catherine	NEVE Jean-Jacques
GALAND Claudie	MAHE Eric donne pouvoir à Mme DE BRASSIER	GARAUD Philippe
CILANE Wahmetrua	FLEGEAU Pascal donne pouvoir à Mme GALAND	DUMONT Françoise donne pouvoir à Mme PEYRE
LE BLE Bernard	LOPEZ-LE GOFF	HEMON Morgane
HANSS Sophie donne pouvoir à M. NEVE	BERNARD Nicolas donne pouvoir à Mme COCHE	LE MOEL-RAFLIK Annaïg donne pouvoir à M. L'HENORET
IZAR Joël donne pouvoir à M. THOUMELIN	GAUDIN Marie-Claude	MUNOZ François-Xavier
LE BOEDEC Nadine	RISSEL Christèle	SCHEUER Alexandre
GUENNEC Mareta	THOUMELIN Jean-Pierre	